



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2010

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 MAI 2010

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le :

Vendredi 28 mai 2010 à 09h30,
Centre Pompidou-Metz, 1 Parvis des Droits de l'Homme à Metz (57000).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 21 avril 2010. L'avis de convocation a été publié en date du 12 mai 2010 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ainsi que dans le journal d'annonces légales «La Semaine». Ces avis peuvent également être consultés sur le site internet de la Société (www.fonciere-des-regions.fr).

Les documents prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les informations relatives à cette assemblée générale peuvent être consultées sur le site internet de la Société et obtenues auprès de BNP Paribas Securities Services – GCT Emetteurs – Services Assemblées – Les Grands Moulins de Pantin - 75450 Paris Cedex 09.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée, des documents prévus aux articles L. 225-115, R.225-83 et R. 225-90 du Code de commerce, dans les conditions prévues à l'article R. 225-89 dudit code.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 152.165.049 €
Siège social : 46 avenue Foch - 57000 Metz
364 800 060 - RCS Metz